Mardi 7 novembre 1978 – No 966

BP 61, 75861 Paris cédex 18 CCP 30 226 72 D La Source 1,70 F

l'humanité rouge

Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

Dimanche, Téhéran aux mains du peuple

L'armée au secours du Shah

SAMEDI, à Téhéran, l'armée tire sur les étudiants : cinquante assassinats. Dimanche, la ville est aux mains des manifestants venus pour venger leurs camarades assassinés.
Le gouvernement a démissionné, remplacé par un gouvernement militaire. Le Shah a choisi l'épreuve de force en se basant sur l'armée. Toute idée de compromis est définitivement abandonnée.

Voir article page 3

Un traité d'agression

"AU cas où l'une des parties ferait l'objet d'une attaque », des consultations bilatérales seraient immédiatement engagées pour « *éliminer ce danger* ». C'est ce qu'indique l'article 6 du « traité d'amitié et de coopération » conclu vendredi à Moscou entre l'Union soviétique et le Vietnam.

Au moment où Hanoï parle d'incident particulièrement sérieux à la frontière avec la Chine et accuse ouvertement la Chine d'attaques contre le Vietnam, cet article est on ne peut plus clair et Brejnev en personne y a insisté assez lourdement pour qu'il le soit, assurant ses interlocuteurs du soutien total de l'URSS « en ces heures difficiles ».

Les choses sont claires en effet : le traité vise la Chine. C'est un traité de nature agressive, son contenu aussi bien que les propos menaçants de Brejnev ne laissent aucun doute à ce sujet !

Jamais le Vietnam, même aux pires moments de l'agression américaine, n'avait été jusqu'à un traité outrepassant à ce point son indépendance.

Ainsi les obstacles rencontrés par l'URSS dans ses tentatives pour s'attirer les bonnes grâces des pays du Sud-Est asiatique, y prendre pied et s'y installer, et les succès remportés par la politique contre l'hégémonisme (traité sino-japonais, resserrement des liens entre la Chine et les pays de la région, méfiance de plus en plus forte de ces pays à l'égard de l'URSS et du Vietnam) incitent Moscou à s'engager encore plus dans la voie de la menace militaire, par Vietnam interposé, en particulier contre la Chine, fer de lance du Front uni contre ses visées hégémoniques. Voilà qui dévoile encore mieux la nature agressive de l'URSS. Cette superpuissance n'hésitera pas à déclencher la guerre pour étendre son hégémonie.

Voilà aussi qui doit nous inciter à redoubler d'efforts pour préparer notre peuple à l'éventualité d'une troisième guerre mondiale, à unir tout ce qui peut être uni contre le danger d'une guerre, contre l'hégémonisme, contre la superpuissance la plus agressive aujourd'hui. Il faut tout faire pour isoler toujours plus l'agresseur ! Les conditions pour cela sont bonnes, les yeux s'ouvrent sur ce qu'est l'URSS aujourd'hui. En témoignent d'ailleurs les succès dans l'édification du Front uni mondial antihégémonique !

Jacques DUROC

Article page 2

C.R.S., gardes-mobiles et canonnières contre les marins-grévistes !

DERNIERE MINUTE : lundi matin les marins ont repris le travail suite à un accord intervenu dimanche. Nous en rendrons compte dans nos prochaines éditions

DANS la nuit du 3 au 4 novembre, les forces répressives de l'État capitaliste se sont déployées en grand nombre, sur terre et sur mer, dans le golfe de Fos : six remorqueurs de la marine nationale, deux canonnières et des centaines de CRS et gardes-mobiles. Ils ont entamé une brèche dans la puissante grève commencée, il y a dix-sept jours, par les marins de tous les ports de France. Cette intervention de l'armée et de la police a également eu lieu en même temps au Havre et à Sète. Déjà, dans la nuit de dimanche à lundi dernier, les flics avaient investi une partie du port de Marseille.

La radio, la télé, la grande presse se sont fait l'écho de la grève et de ses péripéties, mais à leur manière, c'est-à-dire en ne donnant pas toutes les informations ou en en falsifiant certaines, si bien que peu de travailleurs, extérieurs à la marine marchande, savent exactement ce qu'il en est. Certains organes d'information laissent même entendre que les revendications des marins auraient un caractère raciste.

ESSAYONS D'Y VOIR CLAIR

— 1) En ce qui concerne la nationalité des équipages, un arrêté, en date du 21 novembre 1960, prévoit que les emplois du pont de la machine et du service-radio électrique sont réservés aux personnes de nationalité française ainsi que trois quarts des emplois du service général, un quart pouvant donc être donné à des marins étrangers.

— 2) Un arrêté du 8 juin 1975 exige que tous les marins soient titulaires d'un titre de formation professionnelle maritime français pour pouvoir remplir un emploi pour un navire de plus de 100 tonneaux.

— 3) Si des marins — quelle que soit leur nationalité — sont embarqués sans ce titre, ils doivent obtenir une dérogation.

— 4) Toujours selon l'arrêté du 8 juin 1975, les dérogations ne peuvent être accordées aux marins — quelle que soit leur nationalité — que dans la mesure où il n'y a pas de marins au chômage. Or, aujourd'hui, il y a 1 300 marins et officiers inscrits au chômage, dont 162 du service général.

Les patrons de la Nouvelle compagnie des paquebots (NCP) ont embauché 250 marins indonésiens en dépit de la légalité (celle des patrons, la leur). Ce faisant, ils trouvent le moyen de payer ces marins de 500 à 1 000 F par mois. Ils ne respectent aucune législation en ce qui concerne les conditions de travail.

« Les racistes, ce sont les patrons, des exploiteurs inqualifiables, ceux de la CNP et tous les armateurs ! ».

(Suite page 5)

Un dossier p.8 commun au **Quotidien du peuple et à l'Humanité rouge** *«Le chômage ça n'arrive pas qu'aux autres»*

Signature d'un traité entre l'URSS et le Vietnam

Comme cul et chemise contre la Chine

LA signature rapide, vendredi 3 novembre, d'un *« traité d'amitié et de coopération »* entre le Vietnam et l'URSS, n'étonnera pas grand'monde. Il entre en droite ligne dans le processus d'alignement total du Vietnam sur Moscou et d'hostilité à l'égard de la Chine.

Mercredi dernier, juste au moment où la délégation vietnamienne, composée du premier ministre Pham Van Dong, du secrétaire général du Parti, Le Duan et (soulignons-le) du chef d'état-major de l'armée, Van Tien Dung, posait le pied à Moscou, Radio-Hanoï annonçait que des troupes chinoises auraient pénétré en territoire vietnamien, provoquant des morts de part et d'autre.

Quelle troublante coïncidence ! Alors que la délégation vietnamienne insiste à Moscou sur le *« renforcement des liens internationalistes »* et le développement de *« la coopération dans tous les domaines »* avec l'URSS, donc aussi dans le domaine militaire, Radio-Hanoï annonce avec fracas *« une agression chinoise »*.

On peut donc penser que cette « affirmation officielle » de Hanoï n'est ni plus ni moins qu'un énorme mensonge destiné à justifier aux yeux de l'opinion publique, tant vietnamienne qu'internationale, un renforcement de l'approvisionnement militaire russe, utilisé pour agresser le Kampuchea et harceler la Chine.

DU BLUFF

C'est d'ailleurs avec beaucoup de scepticisme que les pays d'Asie du Sud-Est ont accueilli la nouvelle d'une « agression chinoise ». D'autre part, les pays de la région connaissent bien la politique pacifique de la Chine, d'autre part ils connaissent les projets expansionnistes du Vietnam dans la région. A Bangkok par exemple, plusieurs journaux ont émis l'hypothèse que la version vietnamienne était du bluff destiné à justifier l'intervention accrue de l'URSS, présentée par le Vietnam comme indispensable en raison de « l'agression chinoise ».

La présence dans la délégation vietnamienne du chef d'état-major, la participation du maréchal Oustinov, ministre soviétique de la Défense, aux entretiens de jeudi, qui ont précédé la signature du traité, la teneur même du traité, ainsi que la déclaration menaçante de Brejnev affirmant que l'amitié entre le Vietnam et l'URSS est *« une réalité politique dont il faudra tenir compte »*, indiquent que l'URSS va renforcer son aide militaire au Vietnam, poussant celui-ci à jouer de plus en plus, en Asie, le rôle que Moscou fait jouer à Cuba en Afrique.

Claude LIRIA

Radio-Hanoi championne du mensonge

Il y a une dizaine de jours, Radio-Hanoï annonçait avec fracas un « soulèvement populaire » au Kampuchea (Cambodge). Le but de la manœuvre était clair : justifier une intervention militaire du Vietnam, présentée comme une aide aux rebelles.

Dix jours plus tard, le canular est de plus en plus démasqué : il n'y a plus grand'monde pour reprendre la propagande de Radio-Hanoï et on n'entend plus parler de ce soulèvement, soi-disant si « généralisé ».

Aujourd'hui, Radio-Hanoï essaye un autre tour de passe-passe : « La Chine nous attaque, donc nous avons besoin de l'URSS pour nous défendre ». Suffisait d'y penser ! Malheureusement pour Hanoï, les peuples ne sont pas prêts à croire n'importe quoi. La nature agressive de l'URSS commence à être percée à jour et ceux qui s'acoquinent avec elle auront de moins en moins bonne presse.

Quant à nous, nous combattrons le mensonge et travaillerons à faire éclater la vérité.

Gardes-frontières vietnamiens attaquant à coups de pierres des ressortissants chinois (8 août 1978).

L'armée de Smith bombarde à nouveau un camp de réfugiés en Zambie

Un représentant de la ZANU lance un appel au peuple de France

Pour la seconde fois en douze jours, l'aviation de l'armée raciste des Rodhésiens a bombardé un camp de réfugiés, à quelques kilomètres de Lusaka, en plein territoire zambien.

Le camp qui a été attaqué jeudi 2 novembre abritait 14 000 civils, essentiellement des jeunes qui avaient fui le régime de Smith, mais aussi beaucoup de femmes et d'enfants. On sait que le précédent raid aérien contre un tel camp avait fait environ 1 500 morts.

Au même moment, M. Mutumbuka, le secrétaire pour l'Education et la Culture de la ZANU, le principal mouvement de libération du Zimbabwe (Rodhésie), dénonçait, dans une conférence de presse, tenue à Paris, l'aide militaire française à l'Etat raciste Rodhésien et appelait le peuple français à soutenir massivement la lutte du peuple du Zimbabwe :

« Nous avons de nombreux besoins. Je juge à sa juste valeur le fait que nombre de nos compatriotes ont été tués par des obus français, tirés à partir des avions français Mirage et à partir des hélicoptères français Alouette. Cependant que je conçois que le gouvernement français ne nous donnera jamais d'assitance, je veux croire qu'il y a dans ce pays suffisamment de gens de bonne volonté, de gens avec une conscience pour nous soutenir, même contre la pratique de leur propre gouvernement qui, lui, continue à fournir à nos ennemis des armes de destruction. »

(Pour tout renseignement et pour toute aide au peuple zimbabwe en lutte pour son indépendance, s'adresser au Comité Zimbabwe, 15, rue Marcheron, 92170 Vanves).

Mozambique

La politique agricole d'un pays du tiers monde

Le 4e congrès du FROLINAT vient de changer l'orientation de la politique agricole au Mozambique. Il réaffirme la primauté des villages communautaires sur les fermes d'Etat

A la suite d'un large débat qui a eu lieu en son sein au sujet des problèmes de politique économique et de développement, le Front de libération du Mozambique, qui est au pouvoir depuis l'indépendance en 1975, vient de réaffirmer la primauté des villages communautaires sur les fermes d'Etat ainsi que de l'homme sur la machine.

Au niveau immédiat, cette décision se traduit par le renvoi du ministre de l'Agriculture, Joaquim de Carvalho, et par sa destitution de son poste de membre du Comité central. Il lui est reproché d'avoir refusé la ligne du Parti et d'avoir privilégié de manière systématique les problèmes technologiques, et cela, au mépris de l'initiative des masses.

Le problème qui semble s'être posé de manière la plus aiguë et qui a abouti au renvoi du ministre de l'Agriculture est celui de savoir s'il fallait ou non continuer de créer des villages communautaires.

A la libération du Mozambique, en 1975, plus de 4 000 grandes fermes, possédées auparavant par des colons portugais, furent abandonnées. Ce fut alors une tâche prioritaire que de relever et de remettre en service ces fermes en en faisant en même temps des fermes d'Etat. L'an dernier encore, 25 millions de dollars, soit le dixième des revenus de l'exportation, furent consacrés à l'achat de 1 200 tracteurs et autres équipements pour ces fermes. Malgré ces investissements énormes pour un pays pauvre, ces fermes d'Etat ne donnèrent que des résultats assez faibles.

Au même moment émergeait, à moitié spontanément et à moitié inspiré par le Parti, un mouvement pour la création de villages communautaires, sortes de communautés coopératives. Actuellement, deux millions de Mozambicains, soit un sur cinq, vivent et travaillent dans ces villages. Il se trouve que ce type d'organisation, plus proche à la fois des réalités culturelles et de la nécessité économique, correspond beaucoup mieux au développement agricole et social des pays du tiers monde et, en particulier, en Afrique.

Quoique leurs résultats au Mozambique n'aient pas été encore totalement probants, c'est sur cet axe qu'a décidé de s'engager le Frelimo lors de la quatrième session de son Comité central, en août dernier.

C'était en fait l'aboutissement d'une lutte qui traverse forcément, à un moment ou à un autre, tout pays du tiers monde qui veut se doter d'une économie indépendante en matière agricole:

Faut-il privilégier les petites communautés populaires ou les grandes unités de production centralisée et à structure plus socialisée ? Faut-il compter avant tout sur l'homme ou sur la machine ? Ce sont là deux conceptions totalement contraires qui s'affrontent.

« Nous avons défini la coopérative agricole comme forme de destruction de l'esprit individualiste et de conjugaison des efforts pour résoudre les problèmes ». Samora Machel.

Pour sa part, l'Union soviétique ne loupe jamais une occasion de vanter auprès des pays du tiers monde les mérites des grandes fermes d'Etat fortement mécanisées. Cela lui permet de vendre des tracteurs et de maintenir, par la suite, auprès des pays acheteurs, un moyen de pression par le biais des pièces de rechange. Les grandes unités vont de plus souvent de pair avec la monoculture d'exportation.

Le Mozambique a récemment fait l'expérience de ce type de modèle de développement. Dans les fermes d'Etat de la province de Gaza, dans le sud du pays, 109 machines agricoles destinées à la culture du riz avaient été achetées en Allemagne de l'Est au prix de 16 millions anciens l'unité. Associées à une campagne de fertilisation du sol, toujours d'après de bons conseils, ces machines devaient permettre de se passer presque complètement de main d'œuvre. Or, le résultat s'est avéré quelque peu différent de ce qui était escompté. S'embourbant sans cesse, ces machines ne purent jamais être utilisées, et ce, d'autant plus que le riz avait poussé trop haut à cause des engrais. Pour ne pas perdre la récolte, on dut mobiliser d'urgence 50 000 jeunes volontaires pour repiquer le riz « à la chinoise ».

C'est à partir d'une multitude d'expériences comme celle-ci que le Parti mozambicain a acquis la conviction que ce modèle de développement, tant prôné par Moscou, n'était en fait en rien intéressant pour le Mozambique. C'est le sens des profondes modifications engagées récemment dans l'agriculture du pays.

Serge FOREST

DANS L'ACTUALITE

Dimanche, Téhéran aux mains du peuple

L'armée au secours du Shah

Evelyne LE GUEN

SAMEDI, des dizaines de milliers d'étudiants, rassemblés sur le campus, tentent de sortir pour aller manifester en ville. L'armée est là avec ordre de tirer si les étudiants bougent. Puis c'est la fusillade. Combien de morts ? Dix, cinquante ? Ce dernier chiffre semble plus réaliste.

C'est une fois de trop. Le Shah qui a essayé de montrer un visage conciliateur la semaine dernière montre qu'il n'a rien changé à sa politique. Ceux qui espéraient une solution de compromis savent que ce n'est plus possible maintenant.

Dimanche matin, les étudiants descendent à nouveau dans la rue encore plus nombreux pour venger la mort de leurs camarades. « *Mort au Shah !* » résonne partout. L'armée s'est repliée plus loin. Très vite la ville est aux mains des étudiants qui s'attaquent à tout ce qui représente l'État actuel.

Les étudiants ne sont pas seuls. Les jeunes de la ville, lycéens, ouvriers se sont joints aux manifestants et la population montre par divers moyens sa solidarité.

Par un concert de klaxon, les automobilistes s'associent. Sur leurs pare-brises sont inscrits les mots d'ordre criés par les manifestants.

21 heures : c'est l'heure du couvre-feu, c'est un ordre du Shah, il ne sera pas respecté, pas plus que la loi martiale imposée par le dictateur. Ce n'est que plus tard que l'armée reprend peu à peu le contrôle de la ville qui pendant une journée a été aux mains de la jeunesse de Téhéran.

Le gouvernement militaire fait alors savoir que la loi martiale « *sera appliquée dans toute sa rigueur* ». Le Shah aurait-il l'intention de perpétrer de nouveaux massacres ?

La semaine dernière, on parlait encore d'une solution de compromis. Amini, un ancien premier ministre, était alors une solution possible, formant un pont entre le Shah et l'opposition.

Déjà dimanche, l'opposition la plus modérée annonce son refus de discuter avec le Shah. Plus question de compromis.

C'est alors qu'on apprend lundi matin, l'installation au pouvoir d'un gouvernement militaire. Deux ministres avaient démissionné la semaine dernière, deux autres dimanche. Le Shah fait donc appel au pilier qui est l'unique soutien du régime : l'armée. Sera-t-il assez solide pour maintenir en place une dynastie attaquée de toutes parts ? Ce week-end, on a vu les étudiants porter en triomphe un officier et un soldat qui se sont solidarisés. Fait marginal ? Peut-être, en tout cas, l'opposition poursuit son travail envers les soldats pour qu'ils refusent de s'associer aux assassinats dont l'armée est coupable.

Durant tous ces événements, les divers leaders de l'opposition se sont retrouvés afin d'aboutir à une stratégie d'ensemble. Komeiny a une nouvelle fois reçu à Paris Sandjabi, le secrétaire du Front national, le plus important parti de l'opposition.

Ce dernier a rallié les positions de l'Ayatollah Komeiny, hostile à tout compromis « *aucune solution n'est possible dans le cadre de l'actuelle monarchie. Le gouvernement actuel est inconstitutionnel et illégitime et aucun gouvernement ne peut-être constitué avec l'actuel Shah* ».

Cette fois, le Shah s'est définitivement engagé dans l'épreuve de force. Les massacres de samedi à Téhéran, le gouvernement militaire, la loi martiale, les massacres n'ont jamais fait reculer le peuple iranien. Le gouvernement militaire ne pourra rien faire pour arrêter maintenant le mouvement populaire ou alors il faudra qu'il bombarde Téhéran mais aussi toutes les villes de provinces qui se sont soulevées. Les événements vont très vite en Iran. L'avenir du pays demeure une énigme.

Nantes

Comité de soutien contre les saisies

« Nous sommes tous témoins d'une injustice flagrante et nous voulons lutter contre la saisie dans le cas concret de Martine. Ce n'est pas un cas isolé, il n'est pas de ville en France où les problèmes de saisie, d'expulsion ne soient une réalité, même si les familles concernées les mettent rarement sur la place publique. C'est l'expression de l'oppression dont sont victimes les travailleurs et leurs familles. »

C'est en ces termes que le comité de soutien explique sa constitution (qui date du 25 octobre) devant les journalistes, vendredi dernier, lors d'une conférence de presse. Le cas de Martine, modeste salariée, mère de famille du quartier de la Bottière, à Nantes, menacée de saisie, a été le point de départ. Martine est menacée de saisie parce que son mari a des dettes et c'est sur la femme que les huissiers ont recours ! (Elle a pour diverses raisons été amenée à demander le divorce).

« Nous voulons aussi dénoncer, avec le cas de Martine, la démagogie et les mensonges du gouvernement qui parle, entre autres, de « protection de l'enfant » alors que tout est fait dans le cas présent pour enfoncer la mère et son enfant (...).

Nous sommes aussi choqués par toute cette machinerie judiciaire qui ne respecte pas du tout la dignité et la liberté individuelle ». L'huissier était entré chez Martine en son absence et avait affiché sur la porte un avis indiquant que les meubles étaient saisis et à vendre !

Le comité de soutien est composé de divers partis et associations : cellules ou sections du PCF, du PS, de l'UDB, du Parti communiste marxiste-léniniste (PCML), du Parti communiste révolutionnaire (marxiste-léniniste((PCRml), de l'OCFml, de commissions-femmes du SGEN-CFDT, de la section CFDT de la DDASS, des travailleurs sociaux du quartier, de la CSCV de la Bottière, de l'association « SOS-femmes », d'associations féminines chefs de famille, ainsi que de personnes à titre individuel.

Il s'est constitué en quatre commissions : juridique, intervention auprès des créanciers, information, intervention auprès de la municipalité (*).

Une intervention auprès de la Direction régionale de l'Action sanitaire et sociale a permis un premier recul de l'URSSAF (organisme demandeur de la saisie) qui a annulé les saisies prévues le 7 et le 16 novembre. Il s'agit maintenant de faire annuler les dettes.

(*) Les commissions rendent compte de leur travail devant l'assemblée générale du comité qui seule prend des décisions.

Eboueurs parisiens

Nouveau préavis de grève

LES conducteurs de bennes qui ramassent les ordures étaient en grève depuis plus de quinze jours. Ils ont repris le travail samedi. N'ayant obtenu satisfaction ni sur la question du salaire, ni sur le treizième mois, ils ont déposé un nouveau préavis de grève pour ce début de semaine. Après la réunion de vendredi à la bourse du travail, ils ont été en manifestation à l'Hôtel-de-ville.

Vendredi, les éboueurs manifestaient devant l'Hôtel-de-Ville de Paris (Photo HR).

Il y avait autour de mille travailleurs, en majorité des travailleurs immigrés, à l'assemblée générale de la bourse du travail hier vendredi. Les éboueurs ne sont pas en grève, mais ils soutiennent les conducteurs de bennes, notamment en refusant de travailler à côté des militaires.

A la fin de cette assemblée, après avoir voté à l'unanimité les propositions de la CE-CGT, les travailleurs se sont rendus en manifestation à l'Hôtel-de-Ville.

Le secrétaire de la CGT fit le point :

Ainsi, d'après le bla-bla-bla entendu à la radio, le plan « aspirateur » serait un succès. Il ne resterait plus que trois mille tonnes d'ordures à déblayer après l'intervention de l'armée. Rires dans la salle ! Les travailleurs ici manient des poubelles tous les jours, et eux, savent à quoi s'en tenir sur de telles déclarations !

L'entrevue avec Tiberi ? L'adjoint de Chirac a commencé en disant : « *Je suis venu avec mandat de Chirac pour aller jusqu'au bout des négociations* »... De la pure démagogie puisqu'il n'en est rien sorti. Il a essayé de noyer la conversation dans du baratin technique et FO et la CFTC (très peu représentés d'ailleurs chez les travailleurs) tombèrent dans le panneau. Les manœuvres de division des représentants de FO furent particulièrement dénoncées. Il est vrai qu'en Bergeron « *qui use plus de paillasson dans les entrées de ministères que dans celles des usines* », ils ont un bon maître.

Quant aux revendications proprement dites :

— Pour les quatre jours, ce fut une discussion de marchands de tapis. Finalement Tiberi demanda une suspension de séance pour cuisiner quelque chose avec les roulements qui aurait pour résultat la chose suivante : sur cinq mille travailleurs, trois cents auraient quatre jours, six cents auraient trois jours, six cents auraient deux jours et les autres rien du tout. Grossière et méprisable manœuvre de division de ces exploiteurs quand on sait qu'accorder ces quatre jours ne coûterait pas un seul centime à la municipalité de Paris !

— Pour la prime matinale, des réponses évasives : « *Je ne peux pas donner de chiffres... Il faut voir avec le budget... Elle sera substantielle et légèrement au-dessus de l'augmentation du coût de la vie* », tout cela pour aboutir à une prime qui tournerait autour de 11,70 F par mois ! Seules deux petites miettes furent lâchées par Tiberi : une note sur les retards consécutifs aux retours de congés est vidée de tout contenu et ceux qui passent le concours de chef n'auront plus d'heures de retenues.

Évidemment Chirac et Tibéri ont trouvé dans le torchon *Minute* un bon allié surtout que chez les éboueurs le pourcentage des travailleurs immigrés est important : ainsi ce qu'« oublie de dire » *Minute*, c'est que l'ouvrier immigré dont il a donné le montant de la feuille de paie doit faire vivre avec un million de francs vingt-deux enfants et au total vingt-cinq personnes ! Un « détail » sans doute !

Toutes ces différentes choses furent expliquées au micro dans leurs différentes langues aux travailleurs attentifs.

Les revendications : les quatre jours pour *tous*, la prime, furent réaffirmées à nouveau avec force et c'est après un vote à l'unanimité que les travailleurs en manifestation se sont rendus à l'Hôtel-de-Ville pour montrer leur détermination à leur patron. Là, flics et gardes-mobiles barraient les différents accès à la place.

Travailleurs de Paris, les augmentations de vos impôts locaux pour payer plus de flics par le tandem Tibéri-Chirac, on voit ici à quoi elles servent. Alors si autour de vous vous entendez rouspéter derrière les ordures qui s'accumulent, n'hésitez pas à expliquer que c'est Tibéri et Chirac qui en sont les responsables...

Au Jour le Jour

POLITIQUE ET SOCIAL

Nouvelles victimes de la «légitime défense»

UN nouveau fait vient de prouver une fois de plus quels dangers comporte la campagne gouvernementale sur la « sécuté des Français ». Un nouveau crime a été commis en ce nom, après l'assassinat d'un jeune enfant par son père, il n'y a guère plus d'une semaine.

Le gardien du gymnase municipal de la Pierre Heuzé, à Caen, Michel Pesquerel, a sorti sa carabine 22 long rifle et a tiré à plusieurs reprises sur un groupe de jeunes. Deux jeunes ont été légèrement touchés aux jambes, deux autres ont été plus grièvement blessés et hospitalisés.

Pour expliquer l'acte du gardien, on avance le fait que les jeunes gens en question seraient des excités, qu'ils faisaient du bruit et gênaient les gens, qu'ils se moquaient des habitants du quartier et plus particulièrement du gardien. On parle aussi de « visites » qu'ils auraient faites dans l'appartement du gardien... On parle-là de « légitime défense » qui vient de faire quatre nouvelles victimes.

DÉLINQUANCE ?

Il est vrai que selon les chiffres officiels, la délinquance augmente, surtout ce que l'on appelle la petite délinquance, celle des jeunes. Mais comment en serait-il autrement dans une telle société ?

Le chômage des jeunes, le manque d'espace ou d'encadrement pour les distractions, les cités construites sur les seuls critères de la rentabilité, avec un petit morceau de gazon comme décoration, toute l'organisation sociale actuelle ne pousse-t-elle pas à la délinquance ?

Il y a bel et bien dans notre société une crise économique et politique grave qui se reflète dans tous les domaines : la délinquance en est une manifestation.

La question est dès lors de savoir que faire.

RÉPRESSION ?

Le jour même où se passaient les événements de Caen, la 17e chambre correctionnelle de Paris condamnait un brigadier de police du 5e arrondissement, poursuivi pour coups et blessures volontaires.

Pierre Lescene, comme tout policier aux dires du ministère de l'Intérieur, serait chargé (toujours selon le même ministère) d'assurer la sécurité des citoyens, face à la montée de l'insécurité. Or, quels sont les faits pour lesquels le brigadier fut condamné ?

Dans la nuit du 10 février 1975, il a tabassé un piéton, Sion Didi, au cours d'un contrôle d'identité, sans qu'aucun motif sérieux ne puisse être invoqué. Sion Didi avait eu deux côtes fracturées et un traumatisme crânien...

Le renforcement des forces de police pour résoudre la délinquance !, dit le gouvernement. Ce qui s'est produit à Paris cette nuit de février 1975 est un exemple de plus montrant que la police n'est pas le corps assurant l'ordre et la sécurité des citoyens, comme on voudrait nous le faire croire.

Le travail de la police, c'est par contre aussi l'expulsion, à Caen, d'un étudiant zaïrois, Kamiwako Makidi, transporté par la police à l'aéroport et jeté dans l'avion avec un billet pour Kinshasa, sans autre forme de procès, sans que la police ne juge bon de donner des explications, même à la Ligue des droits de l'homme qui enquête. Est-ce par de tels actes arbitraires contre un étudiant étranger en France que l'on assurera une quelconque « sécurité » ?

La vie d'un homme

CHARLES Vaglio possède une maison à Homécourt, en Meurthe-et-Moselle. Il n'y habite pas, il la loue. Dans la nuit de vendredi à samedi, les locataires sont absents. On parle dans l'entourage de vols, plus ou moins grands, commis ici ou là. Aussi Vaglio va-t-il faire une tournée d'inspection dans sa propriété en location. Il a l'arme au poing, un pistolet de 6,35 !

Il se trouve alors nez-à-nez avec un homme, un cambrioleur. Vaglio se prend pour un justicier : *« Les mains en l'air »* crie-t-il.

Il espère ainsi amener sa future victime au poste de police. Marcel Pate, face à lui, n'a pas d'arme, si ce n'est un nerf de bœuf. Il tente toutefois de s'enfuir. Vaglio tire. Il tire quatre fois. Touché à la colonne vertébrale, Marcel Pate meurt.

C'était un ouvrier d'usine, père de cinq enfants.

Légitime défense ? C'est l'idée que certains voudraient nous faire croire. Mais aux yeux de la loi, c'est plus contestable. Quand Vaglio a-t-il été au cours de ces événements menacé dans sa personne et sa vie, quand a-t-il eu à « défendre légitimement » sa vie ? Apparemment jamais.

Alors reste une question : défendre quelques biens, les siens ou ceux des autres, si c'est un souci légitime, est-ce une raison suffisante pour abattre un homme ? La vie d'un homme a-t-elle si peu de valeur ?

A Caen, on tire sur des jeunes qui se montrent exaspérants et menacent « les biens » d'un gardien de gymnase. A Homécourt, on abat un homme, père de cinq enfants, pour la même raison. Nous ne pensons pas que ce qu'a fait Marcel Pate ou cette bande de jeunes vaille qu'on mette leur vie en danger ou qu'on les abatte froidement, comme des chiens.

Bien sûr, Vaglio à Homécourt, et Pesquerel à Caen, les deux tireurs sont les acteurs directs : ils tenaient l'arme.

Mais derrière eux, il y a toute une campagne faite systématiquement par le ministère de l'Intérieur, qui déclarait encore lors du vote du budget de la police à l'Assemblée qu'il fallait aider les policiers et laisser agir cette curieuse « association », « Légitime défense », qui justifie tous les crimes commis en son nom, y compris l'assassinat d'un enfant de huit ans par son père, il y a quelques jours...

A nos yeux, les vrais coupables, au sens profond du terme, c'est ce gouvernement-là qui lance de tels appels à la « justice » sauvage et couvre de telle associations de « justiciers » armés.

Philippe LECLERC

Les locaux de «Libération Rhônes-Alpes» visités

Les locaux du journal *Libération* Rhône-Alpes ont été visités et fouillés dans la nuit du 28 au 29 octobre et une enquête vient tout juste d'être ouverte sur cette affaire.

Selon *Libération*, *« le vol ne représente pas le motif principal de cette incursion nocturne (...). Verrous de sureté déposés, visite systématique et presque méticuleuse de l'ensemble des lieux, partie des faux plafonds enlevée, tout laisse à penser que les visiteurs étaient en quête de quelque chose »*.

N'ont été volés lors de cette curieuse visite qu'un matériel peu coûteux proportionnellement à d'autre matériel que contenaient les locaux.

Témoignage

Depuis deux mois un patron de café algérien est en prison pour avoir tué, alors qu'il était en légitime défense, un agresseur de sa femme

Quand on est algérien

UN cafetier de St-Nazaire près de Nantes, Mohamed Sadoun, est emprisonné depuis deux mois pour avoir défendu sa vie et celle de sa femme. En août, agressé par des truands, Mohamed tuait l'un d'eux à l'aide d'un couteau.

Bien qu'étant en état de légitime défense, celle reconnue par la loi, Mohamed reste en prison. Pendant ce temps, des crimes se multiplient au nom de la fausse « légitime défense » des biens. Ces crimes restent impunis.

Ci-dessous nous publions le témoignage d'un lecteur qui connait bien Mohamed Sadoun.

M. Sadoun est Algérien. Comme tant d'autres, il vit en France depuis l'âge de dix-sept ans. Fils de paysans très pauvres, il est le premier enfant d'une famille qui en compte dix. A 14 ans, il a travaillé à Alger comme coursier. Renversé par une motocyclette six mois après, il a dû abandonner son travail et rejoindre sa famille qui vivait dans les hautes montagnes du Djurdjura. Le motard qui a été à l'origine de l'accident s'étant enfui, Mohamed n'a jamais été indemnisé. Faute d'argent, il n'a pu se faire soigner correctement, ce qui lui a valu une cheville abîmée à vie. Ensuite, sur l'ordre de l'armée coloniale, il a dû travailler à construire des routes utilisées par l'armée et ceci sans aucune rémunération. A dix-sept ans, il est obligé d'émigrer en France pour pouvoir vivre. Ne pouvant effectuer de travaux pénibles en raison de son état physique, il devient gérant d'un café au centre de Saint-Nazaire.

Mohamed Sadoun est un homme paisible, menant une vie sans histoire et dont le but est de « faire grandir » ses enfants, comme il le dit souvent.

Au mois d'août dernier, une bande de truands bien connue des autorités locales et des habitants (surtout des commerçants) venait dans le café de Mohamed après avoir fait le tour des autres cafés. Ce n'était pas la première fois que cette bande venait au café de Mohamed mais celui-ci avait jusque là su limiter les dégâts. Le 27 août dernier, par contre, la bande venait pour agresser. Mohamed voyant les truands devenir menaçants leur demande de sortir et refuse de les servir. Les truands commencent alors à casser le bar, les verres, les bouteilles. Mohamed qui essaye de s'opposer à la casse est frappé ainsi que sa femme qui défend son mari. L'un des truands la frappe avec un tesson de bouteille et lui déchire le bras. Ceci se passe en présence des enfants de Mohamed. Celui-ci, voyant que sa vie et celle de sa femme sont en danger, se saisit alors d'un couteau de cuisine et tue l'un des bandits. La bande s'enfuit alors.

Mohamed sera ensuite emprisonné et il l'est toujours. Pourquoi ? Pour avoir défendu sa vie et celle de sa femme. Le café est complètement déglingué, le père est en prison, la femme et les enfants restent seuls terrorisés et sans ressources. Récemment, la femme de Mohamed a réouvert le café, car elle n'a aucun autre moyen pour vivre et faire vivre ses enfants.

La bande est revenue la menacer depuis. Elle a peint sur les murs du quartier, sur les trottoirs : « *Sadoun, assassin, on aura ta peau* ». Les bandits déclarent que si Mohamed est acquitté, ils se chargeraient de faire justice eux-mêmes. Les enfants eux-mêmes sont terrorisés par les bandits qui viennent leur dire : « *On aura la peau de votre père* ».

Mohamed Sadoun doit être libéré et ses agresseurs doivent être punis.

La complaisance du pouvoir à l'égard de la collaboration

L'AFFAIRE Darquier n'a rien d'une « bavure » de journaliste. Avant elle, il y a eu Touvier, ancien chef des milices à Lyon, condamné à mort à la Libération, réhabilité en 1972 avec l'approbation du gouvernement (à l'époque Pompidou était président de la République).

Il y a eu les tentatives pour réhabiliter Pétain, des émissions à la télévision, des articles dans les journaux, tout cela pour effacer la responsabilité et les crimes d'anciens fascistes kollabos.

L'affaire Darquier vient donc après toute une série d'initiatives des gouvernements du temps de Pompidou puis de Giscard pour réhabiliter les kollabos.

Le 5 juin 1972 était annoncée la grâce accordée par Pompidou à Touvier, ancien chef de la milice de Lyon, responsable pendant la dernière guerre mondiale de la mort de très nombreux juifs, communistes, résistants. A la Libération, Touvier avait été condamné à mort pour ses crimes. Depuis lors, il se cachait en France, semble-t-il, et les autorités connaissaient sa cachette. La grâce de Pompidou levait l'interdiction de séjour de Touvier en France et lui permettait donc de circuler librement dans notre pays. Elle lui permettait aussi de jouir de biens qu'il avait acquis par ses crimes de collaborateur. Quand on sait qu'à peu près à la même époque, vers les années 1970, Darquier et les autres collabos réfugiés en Espagne étaient reçus avec des égards à l'ambassade de France à Madrid, on ne peut plus douter de la volonté de la bourgeoisie française de vouloir réhabiliter les criminels de la collaboration.

LE MEPRIS DE POMPIDOU POUR LA RESISTANCE

En diverses occasions, Pompidou avait d'ailleurs sans la moindre pudeur déclaré son mépris de la Résistance et étalé sa complaisance à l'égard des collaborateurs. Certains de nos lecteurs se souviennent peut-être de la fameuse phrase où il déclarait que les histoires de résistance le fatiguaient. Au cours d'une conférence de presse en septembre 1972, il déclarait : « *Le moment n'est-il pas venu de jeter le voile, d'oublier ces temps où les Français ne s'aimaient pas ... et même s'entretuaient* ». Voilà la politique suivie par la bourgeoisie française depuis des années.

LA REHABILITATION DE PETAIN

La grâce de Touvier n'a été, semble-t-il, qu'un premier pas. Un des objectifs de certains hauts dirigeants de la bourgeoisie vise plus haut que Touvier. Ils travaillent à la réhabilitation de Pétain lui-même et au transfert de ses cendres de la prison de l'Ile d'Yeu à Douaumont, où reposent trois cent mille soldats victimes des carnages de la guerre de 1914-18.

Les défenseurs de Pétain au nombre desquels on trouve aussi des groups d'extrême-droite propagent la théorie selon laquelle Pétain aurait été un résistant à sa manière, qu'il aurait permis de sauver ce qui pouvait l'être et qu'il aurait sauvé le pire. Depuis De Gaulle, tous les présidents de la République voient d'un œil bienveillant le projet de réhabiliter Pétain, le premier collaborateur de France. Si cette réhabilitation n'a encore pas eu lieu, c'est uniquement en raison de la crainte de l'indignation que susciterait un tel acte.

GISCARD-BARRE-STOLERU : UNE POLITIQUE RACISTE.

Giscard, lui-même, a la même position que Pompidou sur la Résistance ou le fascisme. Au cours de sa campagne présidentielle de 1974, il était protégé par le service d'ordre de l'organisation d'extrême-droite « *Ordre nouveau* » qui est violemmment raciste et antisémite. Les collaborateurs ou les complices du nazisme continuent à bénéficier de l'impunité. Ainsi il y a quelques semaines, une complice des massacres de Tulle en Corrèze, surnommée la « *Chienne de Tulle* » a pu venir narguer les habitants de Tulle en toute liberté. Autres indices de la complaisance du pouvoir envers le fascisme : il y a moins de quinze jours une chaine de télévision programmait une émission sur Éva Braun, la maitresse d'Hitler. Dimanche 5 novembre, FR3, devait diffuser une émission sur Pétain. Elle a été précipitamment retirée des programme avec l'indignation qu'a provoqué l'affaire Darquier.

Une certaine presse publie des articles très complaisants avec Hitler et le fascisme. C'est notamment le cas du *Figaro magazine*.

Le 14 octobre, ce journal publiait une reproduction du *Figaro* du 7 au 14 octobre reproduisant un discours d'Hitler. Dans le numéro du 28 octobre, un article était consacré à Leni Riefensthal, cinéaste officiel de l'Allemagne nazie. On sait que ce journal appartient à Hersant, antisémite notoire au cours de la dernière guerre et qu'il a pour directeur Louis Pauwels, qui défend des idées telle que l'inégalité des hommes et qui souhaite voir émerger une nouvelle élite, idée qui par bien des points rejoint celles du fascisme.

Enfin l'antisémitisme n'est qu'une variante du racisme. Celui-ci est une composante de la politique du pouvoir. Les mesures Stoléru montrent si besoin était que le racisme est toujours à l'honneur pour le pouvoir. La bourgeoisie l'utilise toujours au moment des crises pour diviser les travailleurs et les jeter les uns contre les autres.

Henri MAZEREAU

SNCF

Les agents de conduite SNCF ont fait grève pendant le week-end. Dans son bulletin *Information*, la SNCF attaque les organisations syndicales, parle de sabotage, menace le droit de grève. Les travailleurs aspirent à ce que toutes les catégories fassent grève ensemble et trouvent que les grèves de 24 heures ne sont pas suffisantes.

Paris-Montparnasse et Nantes : les roulants ont déposé un nouveau préavis de 24 heures qui suit le premier, car ils trouvent 24 heures insuffisantes.

CRS, gardes mobiles et canonnières contre les marins grévistes

(Suite de la page une)

Ce que veulent les marins, c'est que soit respecté leur statut, qu'il n'y ait aucune discrimination et que tous aient « à travail égal, salaire égal et conditions de travail égales ».

Si aujourd'hui, les armateurs parviennent à leurs fins, tout porte à croire qu'ils ne vont pas s'arrêter là et que du service général, ils vont étendre leurs manœuvres aux autres catégories : conduite, entretien, etc. Derrière cette menace s'en dessine une, plus grave encore, celle des pavillons de complaisance.

Les armateurs du CCAF (Comité central des armateurs français) veulent aujourd'hui armer des navires librement, les faire passer sous pavillon de complaisance et embarquer des marins à des conditions inférieures à celles en vigueur actuellement. « *La compétitivité est une exigence fondamentale de notre temps* » : voilà l'explication de Pierre de Temandolx, délégué général du CCAF. Sous-payer les marins, voilà bien un moyen d'accroitre les profits. Quand Monsieur Le Theule, ministre des Transports, declare que les marins cassent la marine et l'économie, tout comme il déclarait il y a quelques jours, que les cheminots cassaient le chemin de fer, on voit bien quelle tactique il emploie : celle du voleur qui crie « au voleur ».

On voit bien aussi quelle politique servent tous ceux qui tentent d'employer l'arme du racisme contre les marins et ceux qui laissent planer quelque ambiguïté à ce sujet. Pour Jeanine Torte, député PCF à Marseille, la revendication des marins serait : « *Que le ministre revienne sur sa décision de laisser embarquer des marins du tiers monde à la place des marins français* » (*La Marseillaise* du 31 octobre 1978).

LA GREVE A FOS ET PORT-DE-BOUC

Sont en grève depuis le 13 octobre : les marins des bateaux français et ceux des remorqueurs.

— Les officiers n'ont pas été appelés à faire grève, ni par la fédération CGT ni par la fédération CFDT.

— Chez les bâteliers (amareurs, ceux qui amarrent les bâteaux à qual), la situation est confuse : cela est dû à l'existence d'une « coopérative ouvrière » qui ne se sent pas concernée par l'offensive ni par la solidarité.

— Les pilotes ne sont pas en grève. (Ce sont des officiers en coopérative au salaire élevé, environ 2 millions d'AF par mois).

— De nombreux pétroliers sont en rade. Certes, il y a eu quelques bavures : des bâteaux sont entrés dans la nuit du 2 au 3, seuls, tous feux éteints, à Port-Saint-Louis.

En dépit de la sécurité, au Havre, un bateau qui avait voulu manœuvrer seul s'est éventré. Dans la même nuit, deux bateaux ont été amarrés au quai Solmer de Fos par des CRS.

Vendredi 3, les patrons de Daher ont voulu faire accoster un navire, prétextant qu'il y avait un malade à bord. Les marins ne s'en sont pas laissés conter.

DANS LA JOURNEE DU 3

Le directeur de la Sogemer (société de remorqueurs) a fait la navette tard dans la nuit entre la vieille ville du port et le pilotage.

L'après-midi, une vedette de gendarmerie, la G22, est sortie de son mouillage habituel du port de plaisance. Ces indices ont donné à penser à certains marins qu'il se tramait quelque mauvais coup.

Pourquoi les dirigeants syndicaux n'en ont-ils pas tenu compte, de façon à organiser des piquets de grève puissants ?

JOURNEE DU 4

A une heure du matin, six remorqueurs de la marine nationale, deux canonnières, une dizaine de CRS et gardes-mobiles envahissent le port : le piquet de grève n'est pas assez puissant pour la riposte immédiate et certains amareurs de la coopérative permettent à quatre navires de prendre la mer et à quatre autres de s'amarrer.

Tôt dans la matinée, les travailleurs du port autonome refusent de manipuler les vannes des conduites de pétrole par solidarité. Les travailleurs de la raffinerie BP (Lavera) font de même. Les enseignants de la région observent, quant à eux, un quart d'heure de grève de solidarité.

A dix heures, à Port-de-Bouc, les élus révisionnistes du PCF organisent un meeting avec la CGT et, sans en avoir l'air, démobilisent : « *Nous ne sommes pas à l'époque où les travailleurs mouraient sur les barricades.* »

A Port-de-Bouc, les marins manifestent pour protester contre l'intervention de la police.

A onze heures, une manifestation de plus de 500 marins et autres travailleurs s'organise et ralentit la circulation sur la route Marseille-Arles. Un hélicoptère de la gendarmerie surveille : décidément, le pouvoir a mobilisé les grands moyens.

A quatorze heures, les patrons de la Sogerem déposent les rôles, c'est-à-dire débarquent les douze marins des remorqueurs qui assuraient la sécurité du port.

Aucune mobilisation ne se fait. Les quais sont quasi-déserts et les CRS barrent la route du port pétrolier. Pendant ce temps, à Paris, où se déroulent les négociations, la direction reste sur ses positions. Les représentants CGT — majoritaires — n'interviennent pas ou de façon non offensive. Un procès-verbal de conciliation est signé : pas de sous-traitance sur les bateaux français.

La NCP suspend toute nouvelle embauche. Réunion tripartite le 17 novembre.

Ce n'est pas ce que les marins revendiquent. Cet accord a été signé par la CGT et la CFDT. Cela n'empêche pas les dirigeants CGT locaux de crier victoire, de s'empresser de faire un tract et d'appeler la population à l'« apéritif de la victoire », dimanche à midi.

Correspondant HR

POLITIQUE ET SOCIAL

Comment soutenir concrètement le Kampuchéa face à l'agression vietnamienne

A l'heure où le Vietnam et l'URSS viennent de signer un traité venant confirmer avec force le soutien des dirigeants vietnamiens à la politique agressive de l'URSS, à l'heure où le Vietnam lui-même masse douze divisions à la frontière cambodgienne dans le but de l'attaquer, il est de plus en plus urgent d'élargir le soutien au Kampuchea démocratique (Cambodge).

Ce soutien peut et doit être très large. Dans les circonstances actuelles où l'indépendance d'un petit pays est menacé, il est tout à fait possible de regrouper nombre des personnes qui ont protesté dans le passé contre l'agression d'un pays par un autre. C'est le cas en particulier de ceux qui n'ont pas accepté l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'URSS.

Lors d'une réunion d'information, Alain Castan, membre de la délégation du Parti communiste marxiste-léniniste de retour du Kampuchea, a fait quelques propositions concrètes pour élargir ce soutien. Après en avoir rappelé les raisons politiques et proposé la création d'une association d'amitié entre la France et le Kampuchea (Cf HR No 962), voici ce qu'il a dit :

« Quel serait le but de cette association ? Développer la connaissance du Kampuchea démocratique en France, lutter pour l'établissement des relations diplomatiques entre nos deux pays, faire connaitre le point de vue de son peuple et de ses dirigeants, soutenir sa lutte pour la sauvegarde de son indépendance nationale, envoyer sur place, comme l'ont déjà fait les associations suédoise et belge, des délégations susceptibles de ramener des informations complètes, des documents, des photographies, des films (...).

Comment allons-nous procéder ? Allons-nous dès maintenant lancer, à travers toute la France, une série de comités, à l'instar d'autres associations d'amitié ? Non. »

Après avoir expliqué qu'on pouvait procéder ainsi uniquement là où les conditions étaient remplies, Alain Castan a poursuivi :

« Car si nous faisions ainsi, nous aurions, dès le départ, une association très étroite ne regroupant que les marxistes-léninistes et leurs sympathisants.

A notre avis, le meilleur moyen serait d'accumuler des adhérents individuels, constituer un collectif national de personnalités diverses venant d'horizons différents et de tous les milieux, organiser des activités dans les principales villes de France, demander à nos amis kampucheans l'envoi d'une délégation de ce collectif au Kampuchea démocratique (...). Le temps presse, allons-nous accepter que le Kampuchea soit une nouvelle Tchécoslovaquie ? ».

Plusieurs initiatives ont déjà eu lieu. C'est ainsi qu'à Orléans, le Parti communiste marxiste-léniniste a invité plusieurs personnalités à une réunion :

« Ces personnalités choisies parmi des démocrates, amis journalistes, enseignants, responsables d'associations culturelles ou confessionnelles, médecins, membres du PCF, syndicalistes ont suivi avec attention les explications qui leur ont été apportées, d'autant qu'ils avaient tous, dans le passé, soutenu à des degrés divers la lutte des peuples et des pays pour leur libération et leur indépendance (...). »

A Marseille aussi, une soirée d'information a eu lieu :

« Après un bref exposé du camarade Alain Castan sur son voyage, ses impressions, ses rencontres, un débat intéressant s'engagea (...).

Alain Castan devait conclure par ces mots :

« Si nous devons approfondir notre connaissance de la situation intérieure au Kampuchea, l'agression vietnamienne et soviétique, elle, ne fait aucun doute et nous devons être prêts à soutenir une nouvelle fois le peuple kampuchean. »

Voilà deux initiatives à propager pour briser la campagne qui tente d'isoler le Kampuchea face à l'agresssion par le Vietnam dont il est victime.

Témoignage

«Le problème auquel les nourrices sont confrontées est celui des salaires»

« Ma mère est gardienne d'enfants. C'est un métier qui permet à de nombreuses femmes au foyer de toucher un salaire et pour celles qui ont des enfants petits de s'en occuper elles-mêmes. Pour les femmes qui travaillent, vu la pénurie de crèches, les nourrices sont la seule solution pour faire garder leurs enfants.

Ma mère garde des enfants depuis 1972. A l'époque, elle les gardait « au noir ». Quand les enfants ont plus de trois ans, les parents ne perçoivent plus de frais de garde, aussi ont-ils des difficultés à verser à la nourrice les cotisations à la Sécurité sociale.

Les parents et la nourrice s'arrangent alors à l'amiable. Cela ne gêne pas trop la nourrice si celle-ci fait ce travail comme appoint au salaire du mari car elle profite quand même, par son mari, des avantages de la Sécurité sociale.

Mais, en août 1976, ma mère se retrouve veuve, sans ressources, sans travail et sans espoir d'en trouver (elle habite à Vannes, en Bretagne, et a plus de 50 ans). Elle décide de faire de la garde d'enfants son métier. Elle se fait agréer nourrice par la mairie et, en même temps, elle fait une demande à la DDASS* pour devenir *« famille d'accueil ».*

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Cela fait deux ans qu'elle garde une petite fille de douze ans de la DDASS. L'avantage est que les enfants sont à demeure et que le salaire est fixe.

« Les assistantes maternelles » perçoivent un salaire pour la garde, plus des allocations pour l'entretien des enfants. Avant le 1er janvier 1978, les assistantes maternelles touchaient 10 % de 780 F, c'est-à-dire 78 F !

Depuis, une nouvelle réforme a été mise en place : deux heures payées au SMIC par jour pour la nourrice et 24 F pour la nourriture de l'enfant. Les congés payés sont versés chaque mois sur la paye et les cotisations pour la retraite sont retirées. Le salaire est majoré de 50 % les jours fériés. Mais tout n'est pas rose : le salaire et les allocations ne sont pas toujours versés régulièrement (la paye d'août a été versée le 29 septembre !). L'allocation de vêture est insuffisante : après douze ans, 1 500 F versés en deux mensualités.

Mais le gros avantage est que le salaire est sûr car il est versé par un organisme d'État, les assistantes maternelles deviennent de véritables salariés et elles bénéficient d'avantages sociaux.

LE SALAIRE DE LA NOURRICE EST SOUMIS A CELUI DES PARENTS.....

Le problème auquel les nourrices sont confrontées est celui des salaires.

Ma mère garde trois enfants à la journée de 5 ans, 4 ans et 9 mois, plus une petite fille de deux ans et demi à mi-temps. Les parents ont intérêt à payer le moins possible pour les frais de garde. Aussi, dès qu'ils ont la possibilité de faire garder leurs enfants par quelqu'un de la famille, ils le font, au moment de Noël par exemple. La nourrice, pendant ce temps, reste sans salaire.

Ma mère a eu sa paye de juin fin juillet et celle de juillet mi-août parce que les parents avaient eu des ennuis d'argent.

VERS UN STATUT DE GARDIENNE D'ENFANTS

Depuis quelque temps, la situation des gardiennes d'enfants s'est améliorée. Des comités de quartier de gardiennes d'enfants se sont formés dans certaines villes et elles ont maintenant un statut. Bien sûr, ce n'est pas le Pérou, mais au moins leur travail est reconnu comme un véritable métier. Mais la situation est bloquée puisque ce sont les parents « les patrons ». A court terme, on parle de confier aux municipalités ou à un organisme de l'État la charge d'embaucher et de payer les nourrices.

VERS LA MULTIPLICATION DES CRECHES DE QUARTIER

La meilleure solution, ce serait la multiplication des crèches de quartier, mais il faudrait que les actuelles nourrices soient sûres d'être employées dans ces crèches. Or, malgré une qualification certaine, on ne leur reconnait officiellement aucune compétence. Le gouvernement qui se soucie assez peu du problème des femmes qui travaillent et de la garde des enfants laisse les femmes se débrouiller entre elles ».

* DDASS : Direction départementale de l'Action sanitaire et sociale.

SOUSCRIPTION

Pour mener à bien la bataille des 100 millions

20 millions pour fin novembre
35 millions pour fin décembre

Les camarades d'Agen nous écrivent

A Agen, nous sommes pauvres. Militants ouvriers avec des salaires n'excédant pas 2 000 F par mois (plutôt 1 700 F net que plus). Nous fournissons déjà de gros efforts pour payer nos tracts, nos affichès, etc. et nos souscriptions personnelles sont évidemment faibles. Il y a, bien sûr, les souscriptions de masse sur les marchés mais si elles se révèlent être d'un bon impact politique, du point de vue financier c'est autre chose.

Nous avons longtemps réfléchi pour savoir comment transformer la situation et venir en aide au Parti. Des camarades, avec leur vente de betteraves rouges, nous ont donné l'idée. Et nous avons décidé de récupérer des noix et des châtaignes et de les vendre au profit de l'Humanité rouge.

Ainsi, nous avons récolté chez des parents, des amis, dans les bois plus de 100 kg de noix. En ce moment, nous parcourons les bois à la recherche de châtaignes (s'il avait plu un peu plus chez nous, il y aurait eu aussi les champignons).

Nous envisageons ainsi de recueillir au moins 2 000 F. En même temps, nous faisons connaitre l'Humanité rouge *car, à chaque acheteur, nous offrirons un bimensuel.*

Fraternellement

SUITE DE LA LISTE DE SOUSCRIPTION

G.M.J. Chelles	220 F
Supplément à réabonnement quotidien plus bi-mensuel	
L.S.G. Bretagne	75 F
Supplément à réabonnement quotidien	
J.T. Agen	10 F
Supplément à réabonnement quotidien plus bi-mensuel	
H.A. Oise	82 F
Supplément à réabonnement bi-mensuel	
M.D. Grenoble	25 F
CP Châteaubriand	12 F
Chèques postaux PCML Paris	830 F
CP Commune de Paris	210,50 F
Supplément à abonnemat	
C.S. Chelles	56 F
Supplément à réabonnement	
Lille	50 F
Pour changement d'adresse	
L.Z. St Lô	20,80 F
Supplément à réabonnement	
M.PH. Région Grenoble	82 F
CEL.CL.Flament Fameck	340 F
Supplément à réabonnement bi-mensuel	
L.S.R. Carhaix	12 F
Supplément à abonnement quotidien	
F.D. Belleville sur Vie	50 F
Supplément à réabonnement quotidien	

ANCIEN TOTAL : 13 469 francs 76 centimes

Soutien G.R (Landes)	50 F
Des marxistes-léninistes de Laval	255 F
Pour une campagne d'agitation-propagande par affichage (Perpignan)	7 000 F
Port-de-Bouc	350 F
Souscription octobre (Metz)	700 F
Souscription mensuelle au quotidien (J.H.)	200 F
H.P. (Argenteuil)	150 F
Saint-Nazaire	706 F
C.P Manouchian R. parisienne	220 F
Pour soutenir HR B.A. (Issy-les-Moulineaux)	6 000 F
M.M. (Luçon)	100 F
C.P Eugène Varlin R. parisienne	1 600 F
L.J.P.	7 F
No Chèque 3428636	500 F
Carcassonne	50 F
Des marxistes-léninistes de Vendée	990 F
Supplément à réabonnement bimensuel	
J.Q (Rennes)	25 F
Supplément à réabonnement quotidien	
C.Y. (Saint-Étienne)	10 F
H.P. (Luçon)	4 F
S.P. (Rennes)	175 F
G.D (Guingamp)	30 F
H.P. (Luçon)	4 F
M.G. (Viroflay)	12 F
F.F. (Clermont-Ferrand)	25 F
B.D. (Grenoble)	150 F
L.S (Bretagne)	15 F
L.G.J. (Paris)	25 F
C.J. (Nice)	510 F
R.J. (Yonne)	25 F
M.P. (Région Nantes)	25 F
F.G.F (Roubaix)	10 F
D.M.J. (Région Clermont-Ferrand)	25 F
L.C.R. (Vannes)	320 F
N.G. (Rennes)	525 F
C.G. (Rennes)	25 F
Réabonnement quotidien plus bimensuel M.R. (Paris)	175 F

NOUVEAU TOTAL au 18 octobre 1978 : 34 458 francs 76 centimes

Du côté des cheminots

Le 20 octobre, les cheminots qui assurent l'entretien du réseau SNCF se sont retrouvés à Saint-Lazare, à Paris, au siège de la SNCF. Ils étaient plusieurs milliers, venus des quatre coins de la France.

En même temps que la SNCF supprime le personnel des gares (c'est le fameux « accès libre » dans les gares !), qu'elle veut supprimer bon nombre de roulants (par exemple dans les trains PTT, tout le personnel, y compris le conducteur, sera PTT et non plus cheminot !), elle a entrepris une vaste campagne qui vise à supprimer ou presque, à terme, le personnel d'entretien.

— Instauration des « brigades-camions » : regroupement de plusieurs brigades qui avaient un petit secteur chacune en une seule sur un grand secteur, tout en déplaçant les gars dans des camions. Par exemple, les gars de Givors pourraient être basés à 40 km au triage de Condrieu ;

— La conséquence directe, c'est une perte de salaire de 500 à 800 F par mois, car les primes de kilométrage et le panier sauteront. Salaire de base d'un ouvrier : 1 800 F brut plus 300 F de résidence. Cela fait 2 100 F. Panier 17 F. 1 km égale 5 minutes supplémentaires (pour les déplacements à partir de 1 km de la base) ;

— Les gars obligés de faire ces trajets sont en fait poussés à démissionner ;

— Non-remplacement systématique des départs à la retraite ;

— Sous-traitance de plus en plus répandue. Les poses de traverses, les caténaires, tout ça, ce sont des boites privées qui le font déjà. Les cheminots sont seulement chargés d'assurer la protection des équipes extérieures qui travaillent sur la voie (veste blanche et « trompette »).

Face à cette situation, la colère grandit. Cette manifestation de la gare du Nord à la gare Saint-Lazare a mobilisé les gars de la base. Mais, comme le disait le cheminot que nous avons rencontré :

« Ce qui nous tue, c'est quand on se bouffe le nez entre cheminots. On est tous dans la même m... C'est comme l'histoire des grèves d'un jour prévues à l'avance ! Il faut faire comme les autres : grève illimitée. Ce coup-ci, c'était la V.B toute seule, le prochain coup, ce sera les roulants. C'est comme Saint-Etienne, il fallait faire pareil dans toutes les gares. Il faut qu'on se serre les coudes et qu'on y aille tous ensemble ».

Correspondant HR

Les nouveaux marchands d'esclaves

Faire une, deux, trois, dix usines pour trouver du travail ; s'entendre toujours répondre : *« La crise... La restructuration... ; enfin, laissez-nous votre adresse ».* 13 000 à chercher du travail dans le département et des centaines à attendre leur licenciement. Alors se dire : *« Après tout, l'intérim, c'est mieux que rien ».*

Dans la file d'attente, au bureau de Bis, j'arrive en 5 ou 6e position, pas mal d'immigrés ; à ceux-là, la réponse est souvent : *« Non, rien pour vous aujourd'hui ».* Stoléru est bien vivant. Après être revenu deux fois, enfin le premier travail, trois jours, un remplacement-maladie. Payé au SMIC, avec 4 % en plus pour les congés. Le troisième jour, à une demi-heure de la fin de poste, « Monsieur le chef du personnel » me fait appeler : *« Plus besoin de vous ».*

Trois visites chez Bis et, avec de la chance, un nouveau travail. Plusieurs semaines dans la même usine, c'est rare. Juste le temps de s'habituer aux gars de l'équipe ; avec toujours ce sentiment que d'une heure à l'autre, on peut te jeter comme une vieille machine. Chez Bis, les avantages du travail en 4 x 8, il ne faut pas y songer : 9 F de panier de nuit, une petite prime de transport et une heure de « repos compensatoire » par mois pour heures supplémentaires. Bis paye à la semaine car nous tournons sur six jours de travail et deux jours de repos, les heures supplémentaires arrivent deux semaines sur six.

L'intérim, avec les contrats de trois et six mois, voilà l'avenir que voudraient généraliser le gros Barre et ses amis patrons. Une main d'œuvre docile, sous-payée, le travailleur modèle selon Ceyrac.

13 heures. Les gars débrayent une heure pour protester contre une nouvelle convention signée entre l'Union des industries chimiques, FO et la CGC. Cela va instaurer de nouveaux barèmes et des barrières pour la progression. Maintenant, il faudra des diplômes pour passer d'OS à OQ et d'OQ à OHQ. Si tu n'as rien, tu resteras toujours OS. Une manière subtile du patronat de caser les jeunes qui sortent de l'école et de contrer les revendications. *« Vous voulez de l'augmentation, mais vous êtes déjà surclassés ».*

En une minute, les machines s'arrêtent et les gars sortent de l'atelier. Je me retrouve avec les chefs et un non-gréviste sur dix-huit ouvriers. Le délégué CGT est passé me voir pour me dire que je n'avais pas le droit de faire grève. Bien sûr !

En intérim, à chaque « mission » dans une usine, il faut signer un contrat temporaire d'embauche pour la durée de cette mission. Critiquer le boulot ou avoir un mauvais rendement signifie pratiquement ne plus avoir de boulot après. Pas de syndicat, pas de convention collective.

Y a-t-il des lois sur l'intérim, quels sont les textes syndicaux, existent-ils des accords syndicats-boites d'intérim ? Comment le savoir, l'absence d'informations est totale.

« Tu vois, l'intérim, c'est l'exploitation pure, c'est comme si le patron demandait une machine ; si elle tombe en panne ou si elle ne marche pas assez bien, on la remplace sans problèmes ».

Les négriers ne sont pas morts, ils ont réinvesti ailleurs, c'est tout.

Ensemble, syndiqués et non-syndiqués, nous devons dire non au travail intérimaire.

Correspondant Oise

ANNEXE I

Bis Europe : 149 agences en 1976 ; société anonyme au capital de 50 812 500 F ; effectif total en 1976 : 108 366 ; chiffre d'affaires en 1976 : 728 milliards de francs.

ANNEXE II

Le travail temporaire (chiffres de 1976) : plus de la moitié des usines françaises ont recours aux intérimaires ; 1 200 emplois chaque jour ; 90 000 salariés ; chiffre d'affaires : 4 milliards de francs.

Echos d'un facteur

Dans les services postiers, c'est une nouvelle fois la désunion provoquée par la mésentente des syndicats. Et pour mieux accentuer la division des travailleurs, ces Messieurs Bergeron, Séguy et Maire ont préconisé des grèves par catégorie de personnel et à des jours différents.

C'est l'émiettement de l'action revendicative. C'est la pagaïlle ; le gouvernement s'en moque. Il est le premier, d'ailleurs, à organiser cette pagaïlle.

Camarades postiers, comme le PCF et le PS lors des élections, nos dirigeants font la petite guerre pour en tirer les plus gros profits.

Un facteur

4e rendez-vous de la campagne d'abonnement spécial d'un mois

La campagne d'abonnement spécial d'un mois est maintenant terminée. Le résultat global est de 75 abonnements. Nous estimons qu'il est positif.

Mais nous ne saurions en rester là. Certains abonnements ont été faits à titre d'essai. Vis-à-vis de ces abonnés, il est nécessaire de poursuivre notre travail d'explication pour qu'ils renouvellent leurs abonnements.

Cela a aussi montré que des possibilités de diffusion plus large de notre journal existent.

C'est pourquoi nous lançons, dans le prolongement de cette campagne, une *« campagne d'abonnement 1979 ».*

Nous ferons des *« rendez-vous »* tous les quinze jours pour faire le point. Mais, en plus, pour impulser une saine émulation entre camarades et lecteurs, nous ferons un classement par ville d'une part qui sera publié tous les quinze jours et, d'autre part, nous proposerons des cadeaux (brochures, posters...) aux lecteurs et aux camarades qui nous transmettront des abonnements nouveaux de trois mois au moins (non-valable pour les réabonnements).

Par exemple :

— Pour cinq abonnements transmis sur une période de trois mois : un classique du marxisme-léninisme des Editions de Pékin ;

— Pour dix abonnements : un « pionnier » de l'Humanité rouge.

Des bulletins d'abonnements sont disponibles. N'oubliez pas de joindre les règlements aux abonnements et envoyez les abonnements au fur et à mesure.

Remportons une nouvelle victoire dans les abonnements !

Le calendrier 1979 pour la souscription à *L'Humanité rouge* est disponible.

Nous demandons aux responsables concernés des régions et des sections qui ne l'auraient pas encore fait de faire parvenir rapidement leurs commandes – par téléphone si possible.

Nos camarades isolés et amis lecteurs peuvent se le procurer en passant commande au journal (BP 61 75861 Paris Cédex 18 – CCP 30 22672 D La Source. Joindre le règlement.

Le calendrier 1979, outre son aspect utile (adresses utiles, carte des régions et des départements, codes postaux), comporte des photos de bonne qualité artistique et technique. Il est agréable et doit permettre une diffusion large (camarades de travail, amis, voisins, parents...).

Sa diffusion fait partie de la grande bataille pour la souscription, pour les vingt millions fin novembre, pour les trente-cinq millions fin décembre, pour que vive *L'Humanité rouge.*

Le prix est de 10 francs.
Faites parvenir le règlement, soit à la commande, soit le plus rapidement possible possible en précisant : pour le calendrier 1979.

Achetez et faites acheter le calendrier 1979

PRENEZ CONTACT avec

Le Parti communiste marxiste-léniniste (PCML)

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Lieu de travail : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

A retourner à la Boite postale de l'Humanité rouge

l'Humanité rouge bimensuelle est parue

Dans ce numéro, un dossier de seize pages à propos du 40e congrès de la CGT : le bilan que la direction se refuse à faire.

Passez vos commandes pour une diffusion massive

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson – Front ouvrier : Gilles Carpentier – International : Annie Brunel
L'Humanité rouge : pour toute correspondance : BP : 61 75861 Paris cedex 18
CCP 30 226 72 D La Source
Tel : 205 51 10

Directeur de publication : André Druesne
Commission paritaire No 57 952.
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle,
Dépot legal 4e trimestre 1978.

LE DOSSIER NOIR DU CHOMAGE (1)

Le chômage, ça n'arrive pas qu'aux autres

Carte des régions de France avec le pourcentage de hausse des demandes d'emploi selon les régions sur juin, juillet et août 1978.
On remarque que partout les demandes d'emploi ont augmenté massivement alors que, dans le même temps, les offres d'emploi, quand elles ont augmenté, l'ont été faiblement.

L'ANALYSE que nous avons faite sur les chômeurs révèle plusieurs faits.

* Le nombre de chômeurs grandit.
* Il touche de plus en plus toutes les catégories d'âge, plus particulièrement les jeunes.
* Il a une répercussion sur les deux sexes, mais avec une forte proportion de femmes touchées par le chômage.
* Les offres d'emploi proposées aux chômeurs diminuent de plus en plus.
* Ils restent de plus en plus longtemps au chômage.

Au 31 août 1978 :
17,4 % des chômeurs étaient inscrits à l'ANPE depuis moins d'un mois ;
25,3 % étaient inscrits à l'ANPE depuis un à trois mois ;
17 % étaient inscrits depuis 3 à 6 mois ;
20,4 % étaients inscrits à l'ANPE depuis 6 mois à un an ;
12,8 % étaient inscrits à l'ANPE depuis 1 à 2 ans ;
7,1 % étaient inscrits à l'ANPE depuis plus de 2 ans.

Sans compter que ces chômeurs, quand ils trouvent du travail, ne trouvent pas toujours un travail correspondant à leur qualification et ne sont pas rémunérés en conséquence.

Cependant, ces constatations nous viennent après avoir lu les études officielles du gouvernement. Comme on le sait, elles sont bien truquées et manipulées. C'est donc que le chômage a pris des proportions considérables si, après l'analyse des données gouvernementales, on constate une aggravation profonde du chômage.

LES FEMMES TOUCHÉES PAR LE CHOMAGE

Plus de la moitié des chômeurs (53,8 %), en septembre 1978, étaient des femmes. Le manque de formation des femmes ne correspond pas aux demandes des patrons. Et quand elles ont une formation, celle-ci ressort très souvent du secteur tertiaire (employées de bureau, d'assurances, de banques, etc.), secteur complètement saturé. Ainsi, sur 100 % de jeunes femmes qui ont suivi une formation dans le tertiaire, 58 % d'entre elles sont au chômage.

LES JEUNES TOUCHÉS PAR LE CHOMAGE

Notre tableau (voir ci-contre) illustre la hausse du nombre des chômeurs. Mais ce sont bien évidemment les jeunes qui sont le plus touchés. Les stages Barre pour l'emploi des jeunes n'ont pas eu les résultats escomptés (l'étaient-ils vraiment ?).

En revanche, ils ont permis au gouvernement de dissimuler une bonne partie du chômage des jeunes. Casés dans des stages, ils ne figuraient plus sur les listes des chômeurs, mais le problème a surgi quand ils sont sortis de ces stages. « Enfin, le chômage des jeunes aura été dissimulé pendant quelque temps ».

Dans cette situation, nous avons aussi à contrecarrer les campagnes mensongères du gouvernement selon lesquelles le travail des jeunes n'est pas un grave problème, selon lesquelles les femmes n'ont pas besoin de travailler. Le salaire des travailleuses n'est pas un appoint à celui du mari comme veut nous le faire croire la bourgeoisie. Cet argument est bon pour les femmes de PDG et de cadres, mais, pour l'immense majorité des travailleuses, il est *vital* de travailler. Aussi est-il primordial de faire valoir le droit au travail pour les femmes.

Non seulement le nombre des chômeurs augmente, mais ceux-ci restent de plus en plus longtemps inscrits à l'ANPE, sans trouver du travail. Des gens « bien intentionnés » nous répondront : « *C'est faux, au 31 août, presque 69 % des chômeurs n'étaient pas inscrits depuis plus de six mois* ». Ils oublient de signaler que dans ces 60 % de demandeurs d'emploi, 40 % provenaient des jeunes — dont de nombreux qui sortaient tout juste de l'école. Sans compter que rester six mois au chômage, c'est bien éprouvant financièrement, psychologiquement et familialement.

L'autre refrain du gouvernement est de nous affirmer que de nombreux chômeurs sont de faux chômeurs, qu'ils ne cherchent pas de travail, bref « *qu'ils sont des fainéants* ».

Regardons la carte des régions de France mentionnant la hausse des demandeurs d'emploi pour chaque région entre juin et août 1978.

Partout il y a des augmentations, les plus fortes se situant en Lorraine avec 19 % d'augmentation, le Centre avec 18 %, l'Alsace et la Basse-Normandie avec 17 % d'augmentation de demandeurs d'emploi entre juin, juillet et août 1978.

Dans le même temps, les offres d'emploi n'ont augmenté que très faiblement. Ainsi, en Lorraine, les offres d'emploi n'ont augmenté que de 8 %, dans le Centre de 2 %, en Alsace de 6 % et en Basse-Normandie de 11 %.

A l'évidence, il n'y a pas assez de travail proposé pour tous les chômeurs. Alors nous nous rendons compte tout de suite que les campagnes du gouvernement et du patronat selon lesquelles les chômeurs *« mettraient de la mauvaise volonté à chercher du travail »* sont fausses et odieuses. *Il n'y a pas de travail* et pour faire front aux commandes, le patronat et les industriels relèvent les horaires, font travailler plus *« leurs ouvriers »*.

Dans ces conditions, la lutte contre le chômage est à mener avec autant d'ardeur que la lutte contre les licenciements.

Il nous importe d'apporter des explications aux travailleurs sur le chômage. La tâche n'est pas aisée. Les chômeurs sont actuellement isolés, vu leur situation, il est difficile de s'organiser, de lutter quand on est chômeur. De plus, il faut que nous arrivions à briser l'individualisme que prône la bourgeoisie : « *Le chômage, ça n'arrive qu'aux autres* ».

Chômeurs ou non, nous sommes tous concernés et devons développer un mouvement de solidarité entre les travailleurs. Il nous revient aussi d'impulser la lutte dans nos sections syndicale pour que les centrales syndicales ne s'autosatisfassent plus par de belles paroles, mais qu'elles proposent des moyens de lutte concrets et énergiques contre le chômage des hommes et des femmes.

Il est important aussi d'expliquer que les travailleurs immigrés ne sont *en rien* responsables du chômage et qu'ils le connaissent aussi.

Nathalie VILLOTIERS

Nota bene : toutes les données chiffrées ont été calculées à partir des données officielles du gouvernement. La première réflexion qui s'impose après lecture de ces tableaux est que le nombre des chômeurs ne cesse d'augmenter. Sachant que les chiffres officiels sont truqués, on se doute de l'ampleur réelle du chômage aujourd'hui. Le chiffre syndical est de 1 700 000.

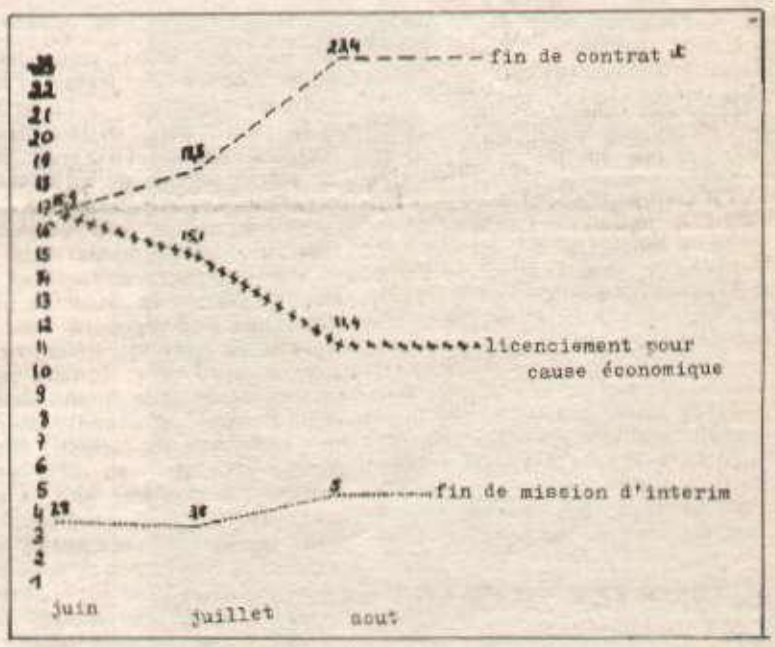

Les causes d'inscription à l'ANPE pour juin, juillet, août 1978 étaient respectivement de 19,6 % en juin, de 18,8 % en juillet et de 23,4 % en août pour les fins de contrat.
Dans cette catégorie, nous devons considérer une bonne partie des stages destinés aux jeunes qui se sont terminés à la fin de l'été. Ce qui explique le fort pourcentage fin août.
Les stages pour l'emploi dissimulent une grande partie du chômage pour les jeunes. Le stage, une fois terminé, ils réintègrent les rangs des chômeurs.
16,9 % en juin, 15,1 % en juillet et 11,4 % en août sont les taux d'inscriptions à l'ANPE pour licenciements économiques. La chute de juillet et août s'explique par le fait que les nombreux licenciements pour cause économique ont eu lieu avant les vacances.
3,8 % en juin, 3,6 % en juillet et 5 % en août pour fin de mission d'intérim, comme motif d'inscription à l'ANPE, s'expliquent très bien par le jeu des embauches des boites d'intérim qui « licencient » un maximum de personnes avant les vacances (quand la production baisse) pour les réemployer plus ou moins après les vacances.

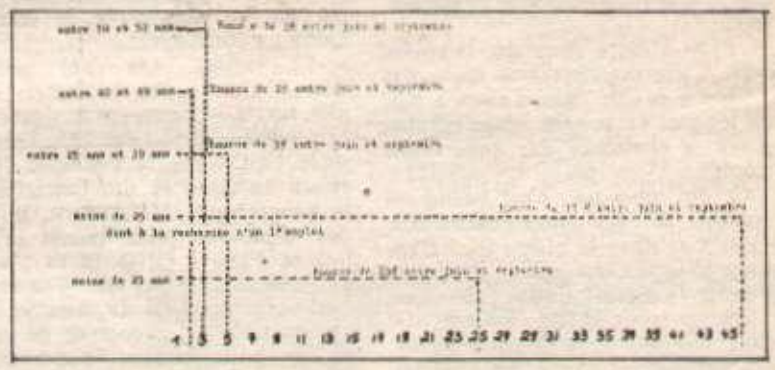
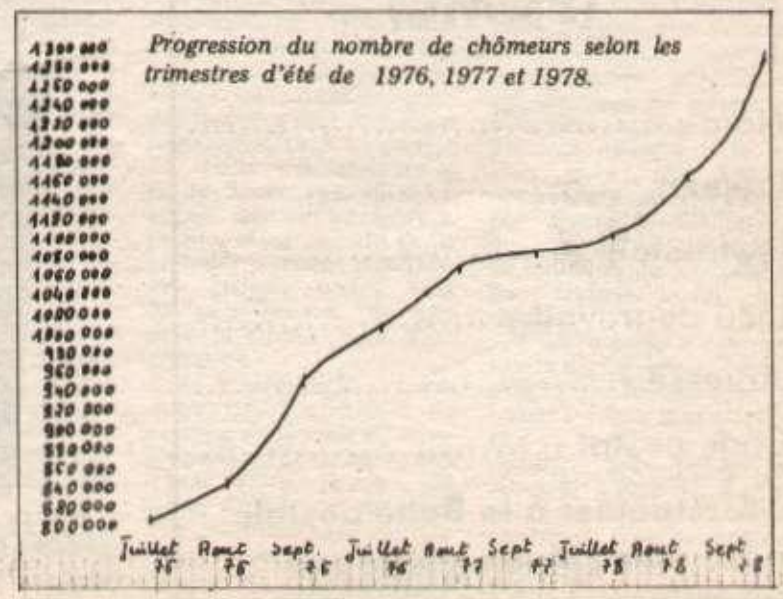
Courbe retraçant quelles sont les différentes catégories d'âge qui sont touchées par le chômage sur la période de juin, juillet, septembre 1978. Ce sont les jeunes ayant moins de 25 ans qui sont les plus touchés par le chômage : une hausse de 25 % entre juin et septembre de demandeurs d'emploi. Il faut considérer ici l'arrivée massive des jeunes qui sont sortis de l'école fin juin. Ce qui explique la forte progression des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans à la recherche d'un premier emploi : 46 % entre juin et septembre 1978.
La progression est moins forte, mais considérable néanmoins, pour les demandeurs d'emploi âgés de plus de 25 ans.
Une hausse de 5 % entre juin et septembre 1978 pour les demandeurs d'emploi âgés de 25 à 39 ans, de 2 % entre juin et septembre pour les chômeurs entre 40 et 49 ans, une hausse de 3 % pour ceux de 50 à 59 ans qui ont beaucoup de peine à retrouver un emploi, leur âge « ne permet pas toujours un maximum de profit, un maximum d'exploitation à l'entreprise qui va l'employer ».
Par contre, pour les chômeurs âgés de plus de 60 ans, leur nombre diminue à l'ANPE, nombre d'entre eux ne cherchent plus de travail vu le nombre limité d'offres et les difficultés à être embauchés.